

La charte du Réseau Mixte Technologique **« Diagnostic en santé végétale » VEGDIAG**

Séminaire du RMT VEGDIAG
du mercredi 26 novembre 2014

RMT VEGDIAG

« Diagnostic en santé végétale »

Thème

Diagnostic en santé végétale au sens large : processus menant à l'identification et la quantification des bio-agresseurs à l'origine de dommages sur les plantes.

Objectif général

Perfectionner le diagnostic en santé des végétaux en vue d'améliorer la qualité sanitaire des systèmes de production des végétaux

Développer la mise en réseau des laboratoires de diagnostic en santé des végétaux et des observatoires de terrain

Domaine d'intervention :

Diagnostic nécessitant l'intervention d'un laboratoire et ses relations avec la collecte des données de terrain.

Sur l'ensemble des filières et sur les maladies, les ravageurs et les auxiliaires

CHARTRE DES PARTENAIRES



Labellisé le 13 janvier pour la période 2014-2018

La Charte

Différence convention et charte

Conventions

- Projet de convention : Réponse à l'appel à projet
- Convention DGER-ACTA
- Convention ACTA-partenaires financés

→ Documents figés et contractuels

La Charte

Différence convention et charte

Charte

- Document entre tous les partenaires
- Document plus flexible pouvant être évolutif
- Défini le fonctionnement du RMT
- Précise le rôle de tous les partenaires
 - Partenaires membres
 - Partenaires associés
- Précise les relations entre tous les partenaires

Différents mais Complémentaires

La Charte

Le contenu

La charte est un document qui vise à définir les modalités de fonctionnement et de gouvernance du RMT Diagnostic en santé végétale .

A destination de l'ensemble des partenaires, il précise:

1. Le périmètre, les objectifs, l'organisation et les livrables attendus
2. Les partenaires : rôles-relations
3. Les instances décisionnaires

NB: différence entre convention et Charte

La Charte

Le périmètre

RMT labélisé en janvier 2014 pour 3 ans + 2 ans

→ Porte sur le diagnostic en santé végétale

Ensemble des processus menant à l'identification et la quantification des bio-agresseurs à l'origine de dommages sur les plantes

- Nécessitant l'intervention d'un laboratoire et s'intéressant aussi à ses relations avec la collecte des données de terrain
- Perfectionner le diagnostic en santé des végétaux
- Développer la mise en réseau des laboratoires de diagnostic en santé des végétaux et des observatoires de terrains

La Charte

Les objectifs

Les objectifs du RMT sont sur 5 ans
Evaluation au bout de 3 ans

- Perfectionner le diagnostic en santé des végétaux
- Développer la mise en réseau des laboratoires de diagnostic en santé des végétaux et des observatoires de terrains

La Charte L'organisation

Pour réaliser ces objectifs : 4 axes
(détails dans la charte)

1. **Améliorer** la qualité du diagnostic en santé des végétaux à partir des laboratoires et des compétences existants
2. **Accompagner** les innovations liées au développement des nouvelles technologies
3. **Optimiser** la collecte et le traitement de l'information technique et scientifique en épidémiologie
4. **Développer** la formation et l'information en santé des végétaux (pour le métier de phytiatres)

La Charte

Autres thématiques

Intégration de nouvelles thématiques

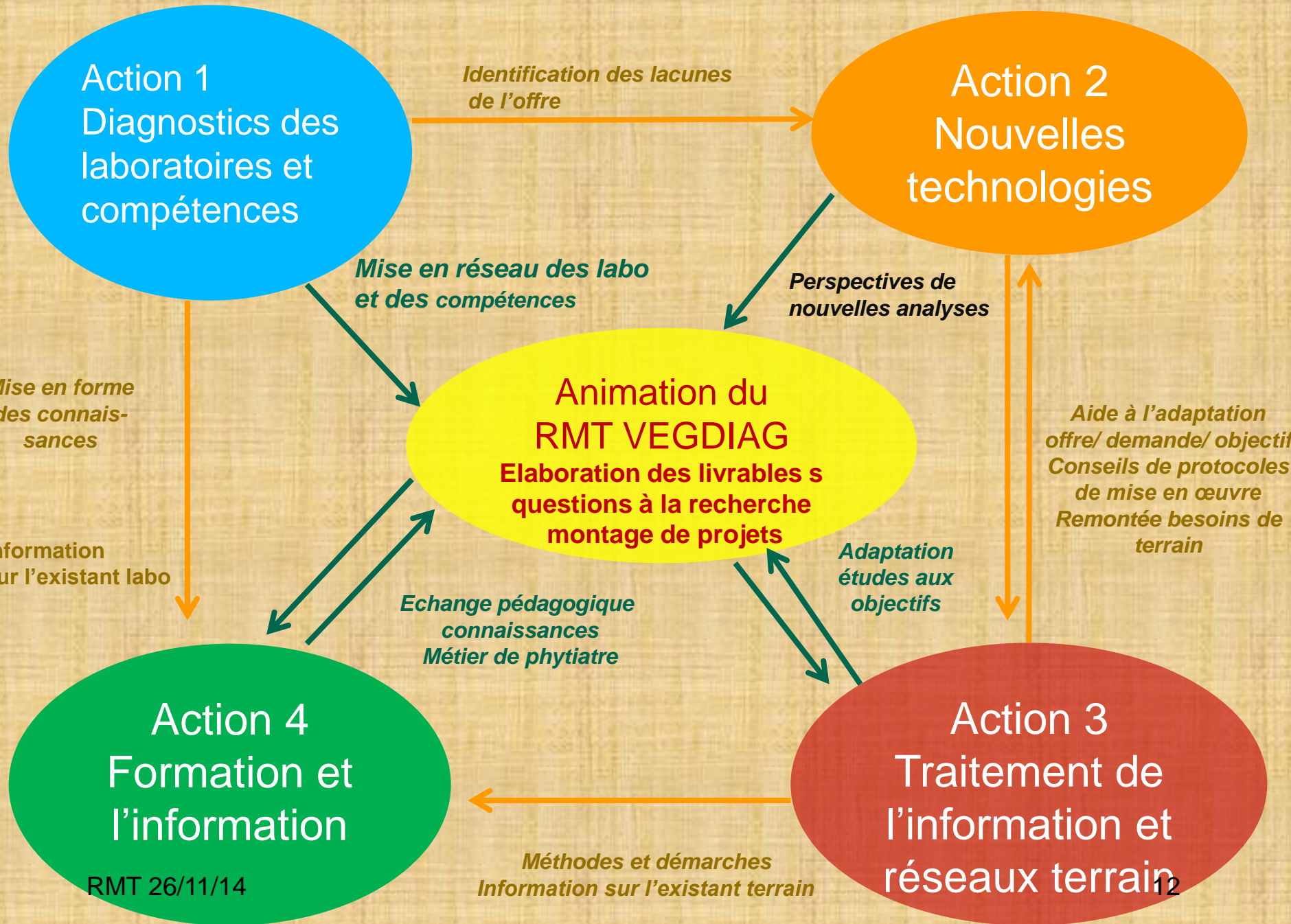
- Certaines questions n'entre pas dans le périmètre du RMT (thématique non retenue ou non émergente).
- Il n'est pas prévu la création de nouveaux axes afin de ne pas élargir inconsidérément le périmètre du RMT.

Action 1	Améliorer la qualité du diagnostic en santé des végétaux <ul style="list-style-type: none"> • Cahier des charges de l'annuaire et base de données • Réalisation d'études de cas de diagnostic (du terrain à l'identification) pour identification des forces et des faiblesses • Consensus autour des méthodes analytiques recommandées en diagnostic • Etat de l'offre et de la demande et propositions pour améliorer leur adéquation • Etudes de cas d'analyses de diagnostics et d'évaluation des risques phytosanitaires
Action 2	Accompagner les innovations liées au développement des nouvelles technologies <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation des performances et définition des critères d'application des méthodes
Action 3	Optimiser la collecte et le traitement de l'information technique et scientifique en épidémiologie <ul style="list-style-type: none"> • Etude de cas sur les grandes thèmes : maladies, ravageurs, aériens et telluriques • Inventaire des bioagresseurs • Cahier des charges bases de données bioagresseurs présents et présentant un risque à l'importation
Action 4	Développer la formation et l'information en santé des végétaux <ul style="list-style-type: none"> • Inventaire des formations • Quels besoins en formation initiale et continue en diagnostic pour les phytiatres? • Réflexion sur les documents pédagogiques

La Charte L'organisation

Pour réaliser ces objectifs : l'animation
(détails dans la charte)

- 1. L'animation des axes par deux animateurs**
- 2. L'animation du RMT (RFSV): un animateur et deux co-animateurs**



RMT 26/11/14

	Organismes	
Animation des actions	ACTA	André Chabert
Co-animation	ANSES	Nathalie Viguerie
Co-animation	INRA	Didier Andrivon
1 - Améliorer la qualité du diagnostic en santé des végétaux		
Animation tâche 1	ANSES	Françoise Poliakoff
Animation tâche 1	FREDON France	Maryse Mérieau
2 - Accompagner les innovations liées au développement des nouvelles technologies		
Animation tâche 2	GEVES	Valérie Grimault
Animation tâche 2	INRA	JC Streito
3 - Optimiser la collecte et le traitement de l'information technique et scientifique en épidémiologie		
Animation tâche 3	INRA	Didier Andrivon
Animation tâche 3	ACTA	André Chabert
4 - Développer la formation et l'information en santé des végétaux,		
Animation tâche 4	FREDON France	Nathalie Eychenne (FREDON Midi Pyrénées)
Animation tâche 4 RMT 26/11/14	FREDON France	David Philippart (FREDON Basse Normandie)

La Charte

Les livrables attendus

- 1. Livrables axe 1**
- 2. Livrables axe 2**
- 3. Livrables axe 3**
- 4. Livrables axes 4**

NB: Synthèse des livrables / annexes

Axe 1	Améliorer la qualité du diagnostic en santé des végétaux					
	2014	2015	2016	2017	2018	
a) Inventorier les compétences et les besoins actuels	Cahier des charges de l'annuaire et base de données					
		Elaboration de l'annuaire et base de données				
				Recenser les méthodes de prélèvements		
				Mise en place d'une procédure et d'une charte de fonctionnement pour faire vivre et évoluer les bases de données		
b) Fonctionner en réseau	Réalisation d'études de cas de diagnostic (du terrain à l'identification) pour identification forces et faiblesses					
		Proposition d'un outil ou des outils pour mettre en réseau les compétences et l'aiguillage des diagnostics – Identifier les collaborations possibles avec des spécialistes étrangers en absence de compétences nationales. Diffusion des informations aux acteurs via internet				
c) Améliorer la performance du diagnostic en santé végétale	Consensus autour des méthodes analytiques recommandées en diagnostic					
		Fourniture d'une boîte à outils d'évaluations de méthodes analytiques pour le diagnostic.				
	Etat de l'offre et de la demande et propositions pour améliorer l'adéquation					
	Proposition d'une base d'échanges : offre et demande					
	Etudes de cas d'analyses de diagnostics et d'évaluation des risques phytosanitaires					
	Proposition de sujets de projets de partenariats de recherche, développement - surveillance Bilan/synthèse/conclusion					

Axe 2	Accompagner les innovations liées au développement des nouvelles technologies	
	Evaluation des performances et définition des critères d'application des méthodes actuelles	
	Mise en route des travaux d'évaluation	

Axe 3	Optimiser la collecte et le traitement de l'information technique et scientifique en épidémiologie	
	Etude de cas les grandes thèmes maladies, ravageurs, aériens et telluriques	
		Recommandation pour adapter les diagnostics à différentes échelles spatiales
	Inventaire des bioagresseurs cahier des charges bases de données bioagresseurs présents et présentant un risque à l'importation	
		Liaison études de cas et modélisation de dynamique de populations et de prévision des risques

Axe 4	Développer la formation et l'information en santé des végétaux			
	Inventaire des formations			
			inventaire des besoins en formation	
			Réalisation de documents pédagogiques à destination des enseignants et des conseillers	
	Quels besoins en formation initiale et continue en diagnostic pour les phytiatres?			Livre blanc Métier
		Séminaire atelier sur le métier du diagnostic	Atelier séminaire métier de phytiatres	
	Réflexion sur les documents pédagogiques		Rédaction des documents pédagogiques	

La Charte

Les partenaires

DIFFERENTS PARTENAIRES mais TOUS PARTENAIRES

1. Les partenaires membres du RMT
 - Partenaires financés car participants à l'animation
 - Partenaires non financés mais partenaires et pouvant éventuellement bénéficier d'un financement pour des actions RMT
2. Les partenaires associés
3. Les partenaires invités

NB: liste des partenaires en annexe

Organismes signataires	Contact principal	représentant au copil
ACTA	André Chabert	Philippe Vissac
CETIOM	Annette Penaud	Martine Leflon
IFV	AS Spilmont	
FNAMS	Julie Gombert	
FN3PT	Le Hingrat	
INRA	Didier Andrivon	
FREDON France	Olivier Péchamat	
FREDON France	Sophie Piéron	
GEVES	V.Cadot	
ANSES	Nathalie Viguerie	
ANSES	Françoise Poliakoff	
EPLEFPA Le Robillard	MARQUET Nicole	
EPLEFPA Tarn et Garonne	Michel Lartigue	
Institut SANDAR	jean-michel.couderc@cneap.fr	
INVIVO SOLUTIONS	Caroline Dizien	
UFS	Denis LOR	
VEGENOV-BVV	Céline Hamon	
VEGEPOLYS INNOVATION	Caroline Bonneau	

La Charte

Les partenaires

1. Evolution du partenariat

- Le RMT n'exclut pas la possibilité d'intégrer de nouveaux partenaires (structures ou acteurs) s'il est montré une implication forte dans le RMT structures

La Charte

Les partenaires: rôles attendus

1. Animation
 - Générale
 - Au niveau des axes
2. Participation aux travaux (mise en œuvre, tests, diffusion), aux discussions et être source de proposition.

Participation active en consacrant un minimum d'ETP
aux travaux du RMT

NB: Dans le cas du RMT VEGDIAG, *il a été défini que ce temps de travail comprendra le temps de travail directement lié au RMT (réunion, ...) et le temps passé sur des projets en diagnostic en santé végétale et plus particulièrement dans les activités du RFSV*

La Charte

Les projets labellisés

1. Labellisation / Critères

- Correspondance avec les thématiques du RMT
- Bénéfices pour le RMT d'une partie des travaux
- Place à part entière du RMT dans le projet (communication, comité de pilotage,...)
- Sollicitation du RMT dès la manifestation d'intérêt

2. Labellisation/Mode d'emploi

- Présentation du projet (même si ébauche) au RMT (équipe d'animation) deux mois avant la DLR
- Deux semaines avant, communication du projet finalisé pour labellisation (animateur du RMT)



Attestation d'affiliation RMT/projets candidats AAP CASDAR 2015

Réseau Mixte Technologique **VegDiag**
« Diagnostic en santé végétale »
porté par l'Association de Coordination Technique Agricole
(ACTA)

Rappel des objectifs du RMT

Le RMT « Diagnostic en santé végétale » certifie soutenir le projet

DIANGES

Diagnostic des maladies de type viral sur plants fruitiers tempérés ligneux et petits fruits par approche polyvalente de type NGS (Next Generation Sequencing) » porté par l'ANSES

**Ce projet est en lien avec l'action 2 du RMT
« Accompagner les innovations liées au développement des nouvelles technologies »**

Le projet **DIANGES** s'intègre dans les objectifs du RMT et le chef de file montre une volonté de partage, de d'information et de communication avec celui-ci.

A Marcy l'étoile, le 6 novembre 2014

*Lettre signée par André Chabert
animateur du RMT VegDiag
en accord avec les co-animateurs du RMT :
Nathalie Viguierie (ANSES) et Didier Andrivon (INRA)*

La Charte

La propriété intellectuelle

1. Les droit de propriété intellectuelle portant sur le travaux et les résultats communs issus des projets du RMT appartiennent en copropriété aux parties au prorata de leurs apports
2. Les résultats ont vocation à être diffusés auprès des utilisateurs concernés. Chacune des parties soumettra les projets de publication scientifiques au RMT pour accord
3. Exploitation des résultats : accord préalable pour garantir les droits et obligations respectifs

La Charte

Les instances de gouvernance(1)

L'équipe d'animation (3)

- L'animation du RMT(1)
- L'animation des axes(2)
- Leurs rôles respectifs

$$1+2=3$$

Gouvernance, rôle des animateurs, rôle des animateurs de tâches, rôle et composition du copil

Animation du RMT

Monsieur André CHABERT employé par l'ACTA est désigné comme animateur/animatrice du RMT. Il est chargé de l'animation du réseau, de la coordination des partenaires et de l'exécution du programme.

Monsieur Didier ANDRIVON, employé par l'INRA, est désigné comme co-animateur, Madame Nathalie VIGUERIE employé par l'ANSES est désigné comme co-animatrice.

Ils sont chargés de missions spécifiques nécessaires à la bonne exécution du programme.

?

rôle des animateurs, rôle des animateurs de tâches

Evaluation interne

L'évaluation interne des travaux du RMT « Diagnostic en santé végétale » se déroulera selon les modalités suivantes :

L'animateur et les co-animateurs suivront le bon déroulement des travaux réalisés dans les différents axes et interviendront en cas de difficultés. Ils suivront et participeront à la réalisation des livrables pour qu'ils correspondent bien aux objectifs assignés dans le cadre du RMT.

Une fois par an, lors du comité de pilotage, l'équipe d'animation présentera une synthèse des travaux réalisés.

Les séminaires organisés sont également un lieu d'échange qui permettra l'évaluation et l'orientation des travaux en cours.

Une évaluation approfondie sera réalisée à mi-parcours et à la fin des 3 ans par le comité stratégique sur la base de rapports de synthèse détaillés. Elles seront soumises à des spécialistes du domaine couvert.

Les livrables réalisés et leur évaluation seront communiqués aux Directions de chacune des parties (qui ?).

Les instances de gouvernance(2)

Le comité de pilotage (Copil)

- Représentants des financeurs et des instances décisionnaires, des partenaires du RMT et éventuellement des personnes impliquées dans d'autres dispositifs (intérêt pour le RMT)
- Rôles (validation orientations, politique de diffusion du RMT, apporter un avis sur les travaux)
- Fréquence de réunion: à minima 1 fois par an

copil

L'instance principale de gouvernance est le comité de pilotage du RMT. Il se réunit une fois par an et ponctuellement à la demande de l'équipe d'animation pour résoudre des questions d'ordre stratégique. Son rôle est de suivre les travaux en cours, il aide à prendre les décisions concernant les actions prioritaires à mettre en œuvre et valide ou non les orientations proposées par l'équipe d'animation. Il sera composé de représentants des structures membres du RMT : ACTA, INRA, ANSES, ASTREDHOR, FNAMS, CETIOM, GEVES, IFV, FREDON France, FN3PT, UFS, IN VIVO, UIPP, des représentants des EPLEFPA partenaires, de l'institut SANDAR et des représentants de la DGER et de la DGAL et du secrétariat du RFSV.

La présidence du comité de pilotage sera conduite par Monsieur Philippe Vissac Directeur Adjoint de l'ACTA en charge des questions scientifiques, techniques et internationales.

Des experts scientifiques et techniques extérieurs au RMT peuvent également être membres permanents ou invités au comité de pilotage.

L'équipe d'animation du RMT (animateurs, co-animateurs, animateurs d'axes) est chargé de la mise en œuvre opérationnelle des actions et de l'organisation des comités de pilotage.

La Charte Conclusion

CHARTRE DES PARTENAIRES